

Montreuil : l'acupuncture urbaine au service de la qualité d'usage de l'espace public

Le plus souvent, les « petits » espaces publics du quotidien ne sont pas assez mis en valeur au cœur des villes. Et pourtant, ils contribuent grandement à la qualité générale de la vie urbaine.

Aussi, aux côtés de projets de grande ampleur, la ville de Montreuil a choisi de requalifier ces espaces, en intervenant par touches. Des interventions ponctuelles certes, mais inscrites dans une programmation d'ensemble réfléchi à l'échelle de tout son territoire.

Elle a ainsi déployé une démarche intitulée « **Petits Espaces Publics Autrement (PEPA)** » qui vise à réaliser, de façon rapide, des aménagements simples et peu onéreux, définis en concertation avec les habitants.



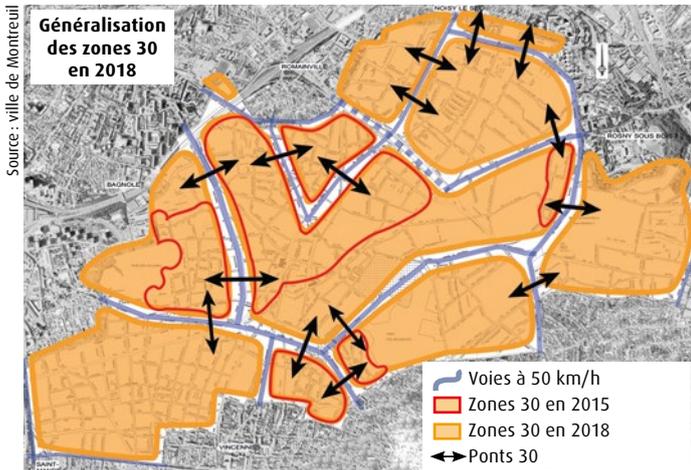
U
V
T

La démarche PEPA (Petits Espaces Publics Autrement)

Contexte

Montreuil, commune de 110 000 habitants (Insee 2017) est située dans le département de la Seine-Saint-Denis, aux portes de Paris, à l'est de celle-ci.

En matière d'aménagement de la voirie et des espaces publics, la ville s'est depuis longtemps engagée dans une reconquête de tous les lieux conçus à l'époque où la priorité était donnée à la circulation automobile. Elle fait évoluer ses pratiques pour aller vers une ville plus humaine où les circulations motorisées sont apaisées, les déplacements facilités pour les cyclistes, les espaces publics plus confortables et attractifs pour les piétons, les environnements et les ambiances urbaines propices à plus de bien-être, de lien social, de qualité de vie.



En juillet 2018, Montreuil a généralisé les zones 30 à l'ensemble de ses voies communales, devenant ainsi la première ville de plus de 100 000 habitants à avoir franchi le pas en région parisienne. À l'intérieur des quartiers, les zones de rencontre, limitées à 20 km/h et donnant la priorité aux piétons, se multiplient

Répondre aux multiples enjeux de la « ville durable » implique le croisement de différentes approches sectorielles, ce qui est déjà un défi complexe. Mais cela nécessite aussi de s'adapter aux réalités économiques difficiles de notre époque. Aussi la recherche de solutions économes est-elle naturellement au cœur des préoccupations de la commune.

Philosophie et méthodologie

La démarche « Petits espaces publics autrement », initiée par la Ville de Montreuil en 2013, vise à améliorer la qualité des espaces publics problématiques (dysfonctionnements, dégradations) grâce à des

interventions rapides, aux budgets maîtrisés, et concertées avec les habitants.

Elle s'attache à traiter les « petits » espaces qui impactent la vie quotidienne des usagers : un carrefour, une placette, un trottoir, une ruelle... mais aussi des recoins et autres délaissés.

Autrement-dit, elle programme des opérations, modestes certes par leur ampleur et par leurs coûts, mais pertinentes pour améliorer la qualité d'usage de la ville.



Rue Victor Hugo. Un aménagement simple et fonctionnel qui se préoccupe des usages du quotidien : trottoir élargi, traversée piétonne raccourcie et matérialisée, plantations d'arbres, assises individuelles invitant à faire une pause

Une stratégie d'investissement

Dans un premier temps, un recensement des sites présentant des dysfonctionnements est nécessaire. Il est effectué grâce aux signalements des usagers (par courrier ou via les antennes de vie de quartier); lors des diagnostics en marchant réalisés sur le terrain par le maire ou d'autres élus; ou encore grâce à la connaissance du territoire qu'ont les services techniques. Chaque campagne de PEPA disposant d'une enveloppe limitée (cf. § *Déploiement de la démarche* page 4), des choix sont à faire. Des priorités sont établies, en tenant compte de l'objectif final d'aboutir à la création de tout un archipel de petits aménagements reliés entre eux par des liaisons confortables et conviviales. Ces priorités sont proposées aux élus qui restent in fine décisionnaires des projets retenus. L'approche PEPA permet ainsi une prise de recul à l'échelle de toute la commune et conduit à une transformation progressive de l'espace public par petites touches, tout en s'inscrivant dans une programmation d'ensemble.

Des réalisations dans des délais courts

Du fait de leur ampleur et de leur complexité, beaucoup de projets urbains n'aboutissent qu'après des temps assez longs. Dans le cadre des PEPA, les interventions sont opérées sur des petits espaces et se veulent simples. L'objectif est aussi de progresser vite avec des projets qui ne dépassent pas la durée d'une année.

Pour chaque projet, une approche globale

Contrairement à des interventions qui se limitent à apporter des solutions ponctuelles en réponse à des dysfonctionnements révélés (par exemple des réclamations d'usagers par rapport à des problèmes de sécurité routière, d'accessibilité ou de stationnement), le propre de la démarche PEPA est d'élargir la réflexion pour saisir tous les enjeux du site et d'y répondre de façon globale. Aucune formule d'aménagement toute prête n'est appliquée. Au contraire, une analyse fonctionnelle et paysagère est systématiquement faite pour, non seulement résoudre le problème initialement repéré, mais aussi créer des nouveaux usages (plus urbains) et embellir les lieux. Si cette approche n'est pas exceptionnelle en soi, elle présente le mérite d'être systématisée. Ce qui souvent n'est pas le cas, quand il s'agit d'interventions de petit calibre.

Des aménagements économes, avant tout

Chaque espace est abordé avec une économie de moyens, notamment financiers. À ce titre, une des caractéristiques des PEPA est d'accepter de ne pas faire systématiquement table rase de l'existant. Il est assumé qu'un aménagement ne soit pas à 100 % neuf, mais transformé en gardant ou réutilisant des éléments déjà présents, même s'ils peuvent paraître un peu désuets ou vieillissants. Ainsi, des pavés ou des bordures de trottoirs sont réemployés. Des bornes antistationnement peuvent être déplacées et réutilisées comme assises pour les piétons, en des lieux de séjour ou d'attente (près d'un arrêt

“ À partir du moment où l'espace public permet des usages plus urbains (se déplacer à pied ou à vélo plus confortablement, s'attarder, se rencontrer, se divertir, discuter...) eh bien, c'est la victoire. C'est un lieu qui a gagné en qualité. Et cela ne suppose pas d'avoir un sol entièrement neuf, en granit ou autre, mais d'avoir dégagé l'espace nécessaire pour que ces nouveaux usages se développent. ”

Medy Sejai, responsable de la direction Espace public et Mobilité durable, de la ville de Montreuil

TC par exemple). Ce qui est important pour la ville, c'est avant tout de changer les usages grâce à un espace mieux pensé.

À Montreuil, les aménagements économes donnent une large place au végétal dont les effets sur la réduction des îlots de chaleur et de la pollution atmosphérique sont connus, ainsi que les bienfaits sur la santé, le bien-être psychologique et la vie sociale des citoyens.



Source : Scap

Bancs, assises individuelles, végétation : des aménagements frugaux qui génèrent de nouveaux usages sur une placette conquise sur un carrefour

Des habitants « acteurs »

La concertation avec la population est dans les gènes de la ville de Montreuil. La démarche des PEPA n'y échappe pas. Au contraire, elle la déploie à tous les moments clés du projet et rajoute même une étape supplémentaire : un temps de concertation post-aménagement pour faire le bilan. Aujourd'hui encore, cette dernière étape, n'est pas si fréquente dans les pratiques des collectivités.



Source : ville de Montreuil

La concertation : un dialogue et un travail avec les futurs usagers qui contribue à une meilleure compréhension et appropriation de l'aménagement final

Les étapes importantes de la concertation :

- en phase « diagnostic », pour enrichir la compréhension du site. L'implication de la population est incontournable à ce stade pour partager la connaissance des lieux et bien évaluer les besoins en termes d'usages, préciser les enjeux et définir un programme d'aménagement.
- en phase « analyse des scénarios », pour donner son avis. Les usagers du site sont consultés à ce moment-là pour exprimer leurs préférences et leurs suggestions d'améliorations. Le choix du scénario final est ensuite fait par les élus.
- en phase « conception du projet », pour affiner les détails. Une fois, le projet dessiné, il est présenté pour information à la population, afin de recueillir et intégrer des dernières petites modifications.

en phase post-aménagement, pour évaluer. Cette phase bilan est importante pour vérifier si l'aménagement a bien répondu aux attentes formulées. L'occasion de retrouver les usagers des lieux et parcourir l'aménagement avec eux afin d'identifier ce qui a bien fonctionné, ou, ce qu'il faut corriger ou non reproduire.

“ Certaines dispositions (ex : la suppression de places de stationnement ou la mise en place de bancs) peuvent parfois inquiéter la population. Aussi proposer de les tester quelques mois, avec une réversibilité possible, et promettre de faire le bilan en phase post-aménagement, permet de faire accepter leur expérimentation. Au final, les usagers sont presque toujours satisfaits et l'aménagement demeure tel que réalisé. Non seulement cela a permis d'aboutir à un projet plus intéressant, mais la parole publique a gagné en crédibilité puisque ce qui a été promis a été fait. ”

Medy Sejai

Des projets simples à gérer

Le bon entretien des aménagements garantit leur pérennité. Aussi, la démarche des PEPA prévoit, notamment en amont de la conception, l'implication systématique de l'ensemble des services techniques concernés par la gestion des aménagements (espaces verts, voirie, propreté, par ex). L'objectif est de faciliter leurs futures interventions en prenant en compte les préoccupations qu'ils pourraient exprimer.

Déploiement de la démarche : calendrier, acteurs et coûts des projets

De 2013 à 2015, 22 sites ont été aménagés suivant la méthode PEPA. Plusieurs campagnes se sont succédé.

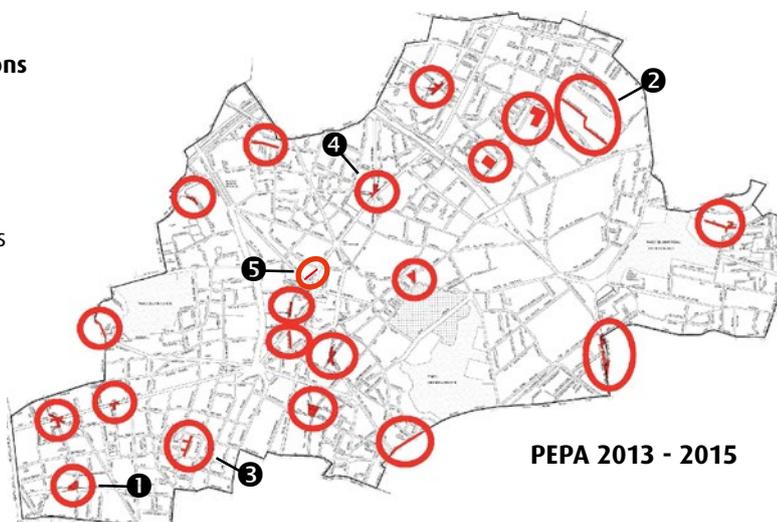
Pour les 12 premiers PEPA, la ville de Montreuil a fait appel en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage, à l'urbaniste-consultant Jean-Pierre Charbonneau. La maîtrise d'œuvre a quant à elle été confiée à Nicolas Cognard de l'agence Scape (Paysagiste DPLG). Les montants unitaires des projets ont varié de 30 000 à 300 000 euros pour une enveloppe totale de 2,1 millions d'euros TTC, études comprises.

Pour les campagnes suivantes, le Service Aménagement et Mobilité durable (SAM) de la ville de Montreuil a progressivement opéré sans AMO extérieure. Trois cabinets de maîtrise d'œuvre ont été sélectionnés: Sarah Sainsaulieu (Paysagiste indépendante) ; BATT (Bureau d'Études Aménagement Urbain) ; ATSL (Atelier de paysagistes Silva Landscaping). Le recours à plusieurs cabinets a permis une plus grande rapidité d'exécution et une diversification des regards.

Localisation des opérations présentées ci-après :

- ❶ Placette de Valmy
- ❷ Rue de Nanteuil
- ❸ Rue Navoiseau
- ❹ Carrefour des 7 Chemins
- ❺ Rue du 18 Août

Carte des PEPA réalisés de 2013 à 2015 : des interventions réparties sur tout le territoire de la commune.



PEPA 2013 - 2015

Exemples d'interventions et changements d'usages induits

La typologie des sites d'interventions et des opérations réalisées dans le cadre des PEPA est variée. Néanmoins, toutes les réalisations ont comme point commun de s'attacher à améliorer les usages d'un lieu pour aller vers plus d'urbanité.

Placette de Valmy : un lieu marginal transformé

Situation initiale

La placette de Valmy constituait un espace dégradé et marginalisé, lieu de stationnement massif, de dépôt d'ordures et d'encombrants. C'était aussi un lieu de pratique de la mécanique sauvage et de prostitution. Le sentiment d'insalubrité et d'insécurité y était fort.

Caractéristiques principales de l'intervention

Exemple de PEPA qui représente l'application la plus aboutie du concept, à savoir : transformer les usages sans faire table rase de l'existant et en mobilisant peu de moyens. Parmi les actions :

- réduction partielle de l'accès automobile par installation de potelets ;
- suppression de 9 places de stationnement ;
- repositionnement du *food-truck* préexistant ;
- changement de l'éclairage public ;
- reprise végétale ;
- installation de mobilier urbain (bancs, assises individuelles en forme de clou, arceaux vélos) ;
- marquage ludique.

Nouveaux usages

Aujourd'hui l'espace est structuré, propre et convivial. Les usages ont radicalement changé. À titre d'exemple, c'est devenu un lieu régulièrement utilisé pour une pause déjeuner autour du *food-truck*.

Fin des travaux : mars 2013

Coûts :

- études réalisées en régie
- travaux : 40 000 € TTC
(Eiffage, Citeos, Parisign)



Placette de Valmy avant : un lieu peu agréable, envahi par le stationnement



Placette de Valmy après : aménagement minimaliste mais fonctionnel et qui profite avant tout aux piétons



Placette de Valmy après : les Montreuillois ont repris possession des lieux

Rue de Nanteuil : de l'impasse apathique à la rue ludique

Situation initiale

Située en bordure d'un quartier d'habitation et d'une zone d'activité, cette rue en impasse dessert une école primaire et des équipements sportifs (stade, gymnase). Elle est ouverte à la circulation uniquement sur le premier tiers de son linéaire et se prolonge à son extrémité par un cheminement piéton qui permet de traverser l'îlot. Avant intervention, elle souffrait d'un environnement peu attrayant et son état était dégradé.

Caractéristiques principales de l'intervention

L'aménagement concerne la portion non ouverte à la circulation. Son objectif : lui conférer une identité résolument différente, propice à la détente et aux activités ludiques. Cela s'est traduit notamment par :

- la réfection du revêtement du sol et la création d'espaces séquencés à l'aide de colorations différentes ;
- la mise en scène artistique des murs ;
- le ré-emploi d'anciennes bornes anti-intrusion ou de blocs béton pour créer des assises ;
- des peintures au sol qui dessinent des jeux pour les enfants ;
- l'élargissement de l'espace utilisable en pavant des portions d'accotement enherbés. Les pavés utilisés sont à joints élargis pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales ;
- une reprise végétale.

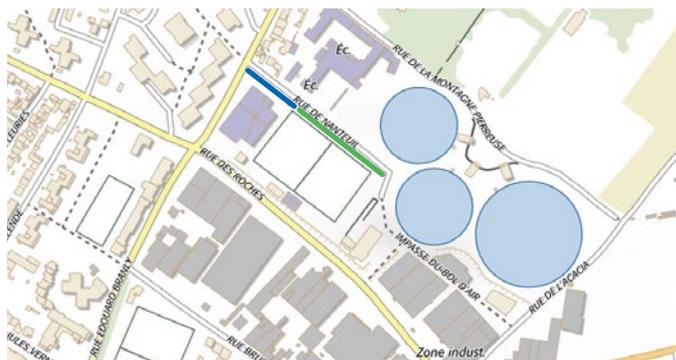
Nouveaux usages

La rue ne se résume plus à un simple espace de passage sans âme : située dans l'environnement immédiat de l'école, les enfants y poursuivent leurs activités de jeux après les cours. Les parents disposent quant à eux d'un vrai espace d'attente plus agréable grâce notamment aux nouvelles possibilités d'assise et au cadre plus verdoyant de l'ensemble.

Fin des travaux : juin 2014

Coûts :

- études : NC
(AMO : JP Charbonneau ; MOE : Scape)
- travaux : 72 000 € TTC
(Eiffage, Marcel Villette)



Les 2/3 de la rue ne sont pas ouverts à la circulation motorisée (partie verte sur la carte)



Rue de Nanteuil avant : un espace délaissé et peu lisible



Rue de Nanteuil après : un environnement structuré, coloré et fonctionnel



Rue de Nanteuil après : un espace de jeux pour les enfants mutualisé avec l'aire de retournement pompiers

Rue Navoiseau : un esprit de quartier recréé

Situation initiale

La rue Navoiseau se présentait comme une rue résidentielle, banale, au profil classique, marquée par la présence automobile. Utilisée pour contourner les embouteillages existants sur les axes situés à proximité, on y roulait d'autant plus vite qu'elle était à sens unique.

Caractéristiques principales de l'intervention

La rue se décline aujourd'hui en 3 sections .



Source : Scape

Rue Navoiseau avant : une rue résidentielle sans âme, marquée par la présence automobile



Source : Scape

Rue Navoiseau : après. Scénario retenu à l'issue de la concertation. La réduction du nombre de places de stationnement au profit d'un espace central piéton, a été voté à l'unanimité par les riverains

À chaque extrémité, des portions restent ouvertes à la circulation, tout en étant requalifiées. Elles sont maintenues à sens unique.

Au centre, une section piétonnisée est fermée à la circulation générale à l'aide de potelets (amovibles pour les besoins ponctuels des riverains et véhicules de secours). Sur cette section, l'aménagement se traduit notamment par :

- la suppression de sept places de stationnement après validation des riverains ;
- la dépose des dispositifs antistationnement le long des trottoirs (potelets et bornes basses en béton) ;
- la réfection de la chaussée et des trottoirs, sans faire table rase des bordures existantes ;
- une végétalisation importante par la création de massifs de vivaces et la plantation d'une dizaine d'arbres dans des fosses créées dans l'enrobé ;
- la pose d'arceaux vélo ;
- l'implantation d'assises individuelles.



Rue Navoiseau après : au niveau des deux sections qui encadrent la partie piétonne, reprise de la chaussée et organisation du stationnement sur une bande latérale ponctuée par des plantations d'arbres

Rue Navoiseau après : des aménagements simples et peu onéreux qui transforment la partie centrale en une rue jardin



Source : Scape

Nouveaux usages

Auparavant stérile en termes d'usages autres que circulatoires, la rue est devenue aujourd'hui vivante. Elle constitue un vrai lieu de rencontre pour les riverains, mais aussi pour l'ensemble du quartier qui s'y invite de temps en temps (lors des fêtes de quartier ou des jeux du mercredi). Les enfants surtout se sont rapidement appropriés l'espace.

Fin des travaux : décembre 2013

Coûts :

- études : 21 500 € TTC
(AMO : JP Charbonneau ; MOE : Scape)
- travaux : 200 000 € TTC
(Eiffage, Marcel Villette)



Source : Gwennélie d'Abouville

Rue Navoiseau après : Les enfants ont trouvé un nouvel espace d'expression et de loisirs devant la porte de leur maison

Carrefour des 7 chemins : des cheminements piétons plus sûrs et plus agréables



Source : Scape

Carrefour des 7 Chemins : avant. Un vaste croisement surdimensionné pour les voitures. Au centre de la photo, l'école maternelle Guy Moquet

Situation initiale

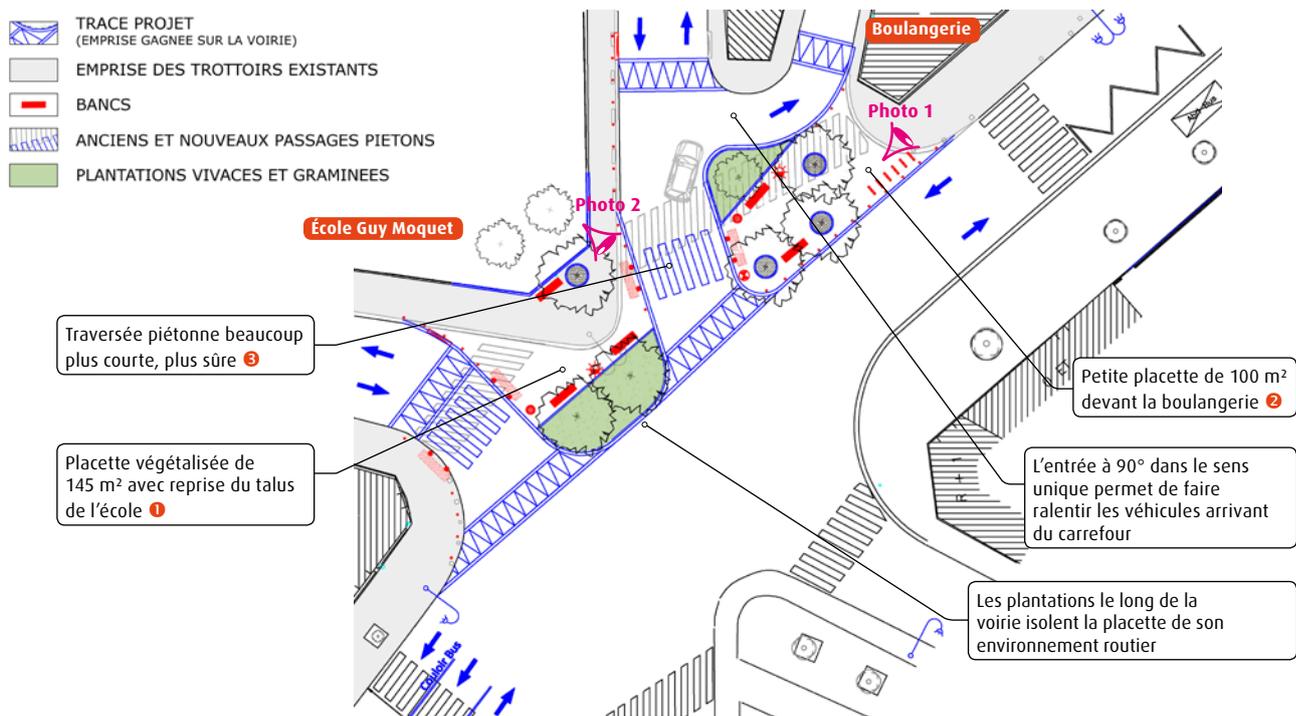
Au départ : un carrefour largement surdimensionné pour les voitures et des trottoirs réduits alors qu'il y a une école et des commerces qui génèrent des flux piétons importants.

Les stationnements automobiles illicites (par ex, dans les angles du carrefour) étaient récurrents et sources de dangers pour ces mêmes usagers ainsi que pour les cyclistes. En outre, certains passages piétons d'un seul tenant étaient trop longs et donc dangereux.



Source : Scape

Carrefour des 7 Chemins avant : un environnement inhospitalier pour les piétons



Caractéristiques principales de l'intervention

La solution proposée a été de réduire au strict nécessaire l'emprise de la chaussée, au profit des espaces pour les piétons. Ainsi :

- création de deux placettes (référencées ① et ② sur le plan ci-dessus) en contrebas du talus de l'école et devant la boulangerie ;
- installation d'un plateau ralentisseur entre les placettes avec diminution considérable de la longueur de la traversée piétonne (référencée ③) ;
- d'une façon générale, élargissement des trottoirs, sur lesquels sont installés des assises et des arceaux vélos ;
- végétalisation de l'ensemble avec des arbres et des massifs de vivaces.

Nouveaux usages

Tous les cheminements sont plus agréables. Ombragés et disposant d'assises, ils permettent de faire des haltes. Les parents qui viennent chercher leurs enfants à la sortie de l'école attendent sur la placette à proximité de l'établissement et en profitent pour se rencontrer et discuter. Quant à la circulation automobile, elle est apaisée de par un environnement plus compact et des rayons de giration largement réduits.

Carrefour des 7 Chemins après : vue sur la placette créée en contrebas de l'école. La traversée de gauche, initialement supérieure à 12 m de long, a été raccourcie à moins de 6m

Fin des travaux : novembre 2013

Coûts :

- études : 15 000 € TTC
(AMO : JP Charbonneau ; MOE : Scape)
- travaux : 186 000 € TTC
(Eiffage, Marcel Villette)



Carrefour des 7 Chemins après : des espaces piétons plus agréables



Rue du 18 août : place aux modes actifs

Situation initiale

Dans cette rue étroite et à sens unique du cœur commerçant de Montreuil, peu de place était disponible pour les piétons qui très souvent se retrouvaient sur la chaussée. Les trottoirs étaient en effet trop étroits, voire quasi inexistant par endroits. Si les cyclistes disposaient d'un contresens cyclable, leur confort de circulation pouvait être amélioré.

Caractéristiques principales de l'intervention

Dans le cadre de ce PEPA, le profil a été complètement repensé :

- toutes les places de stationnement ont été supprimées ;
- la rue est passée en « zone de rencontre », ce qui limite la vitesse des véhicules à 20 km/h, maintient le double sens cyclable, donne la priorité aux piétons et leur permet de marcher librement partout, de façade à façade ;
- tout l'espace est à niveau pour les piétons, même si une empreinte de chaussée a été conservée ;
- des micro-implantations florales ont été installées en pied de façades.

Nouveaux usages

Piétons et cyclistes peuvent désormais se déplacer de façon plus confortable et plus sûre. Pour compenser l'impossibilité de planter des arbres et modifier la physionomie des lieux, des micro-implantations florales ont été faites en pied de façade. Certaines sont entretenues par les riverains et contribuent ainsi à développer les liens entre voisins.

Fin des travaux : février 2016

Coûts :

- études : 17 000 € TTC
(MOE : Sarah Sainsaulieu)
- travaux : 183 000 € TTC



Rue du 18 Août avant: une rue étroite, très minérale. Des trottoirs quasi-inexistants par endroits



Rue du 18 Août après: La rue passe en zone de rencontre



Rue du 18 Août après: les piétons utilisent tout l'espace



Rue du 18 Août après: micro-implantations florales en pied de façades

PEPA : une démarche identifiée par les habitants, adoptée et amplifiée dans le cadre du BUPA (budget participatif)

Les PEPA, en résumé

Déployée de 2013 à 2015, la démarche des PEPA est une démarche pensée, codifiée dans sa façon de faire, portée par les politiques, affichée et déclinée.

Adaptée à notre époque, elle vise à :

- faire **vite** (avec des projets de moins d'un an) ;
- faire **bien** (en identifiant précisément les attentes de la population et en apportant des solutions qui améliorent globalement et au quotidien les usages multiples de l'espace public) ;
- avec **peu de moyens** (car il faut s'adapter aux budgets en diminution des collectivités et donc trouver des solutions économes qui tirent parti de l'existant).

Fractionner le budget permet de multiplier les interventions et atteindre une couverture rapide du territoire. Assimilable à l'acupuncture médicale, la démarche PEPA, considère la ville comme un organisme vivant et, aux côtés de projets d'ampleur, cherche à revitaliser l'ensemble de la cité en agissant sur des points particuliers.

Au final, une démarche simple, facilement transposable et donc à la portée de toutes les collectivités. D'ailleurs plusieurs délégations sont venues entendre la ville de Montreuil, visiter les aménagements et comprendre le fonctionnement de la démarche avec l'objectif de la reproduire chez eux.

Évolution de la démarche PEPA et intégration dans le processus du budget participatif

Le lancement en 2015 à Montreuil du processus du budget participatif (BUPA) a été l'élément clé qui a provoqué la mutation de la démarche PEPA.

Le BUPA à Montreuil, en quelques mots et quelques chiffres



Par la mise en place du budget participatif, Montreuil a fait le choix de redonner la parole à ses habitants au travers de la coconstruction de ses politiques publiques et de la réalisation de projets d'intérêt commun. L'enveloppe financière allouée à ces projets, qui sont proposés et choisis par vote des habitants,

correspond à 5 % du budget annuel d'investissement de la ville soit environ 1,50 M€/an.

Deux campagnes, de deux ans chacune, ont eu lieu jusqu'à présent. Lors de la première, lancée fin 2015, les habitants ont retenu après votation 35 projets (sur les 287 déposés). Lors de la deuxième, lancée fin 2017, 36 nouveaux projets ont été sélectionnés.

Parmi les projets retenus par les Montreuillois, certains favorisent l'insertion sociale, la vie associative et les rencontres de proximité dans les quartiers ; d'autres facilitent et sécurisent les déplacements et la mobilité, renforcent la place de la nature en ville, créent des aires et espaces de jeux ; d'autres encore encouragent les pratiques sportives ou culturelles.

Les aménagements de type « PEPA » relèvent désormais du processus BUPA

Il n'y a plus aujourd'hui d'enveloppe budgétaire spécifique pour les PEPA. Les petites opérations sur l'espace public sont celles proposées et votées par les citoyens dans le cadre des campagnes du BUPA.

Si les services techniques de la ville n'ont plus la maîtrise complète du choix des sites sur lesquels intervenir, la concertation reste au cœur des projets réalisés.

“ Notre métier, consiste à s'interroger continuellement sur nos pratiques et à chercher des innovations. Dans tous les cas, il est très important de confronter nos idées à celles des utilisateurs de l'espace public, car ce sont eux qui ont l'expertise d'usage qui va enrichir le projet. ”

Medy Sejai



Square intergénérationnel Rosa Parks réalisé dans le cadre du 1^{er} budget participatif. Il est créé en bordure d'un îlot urbain grâce à la réappropriation d'une partie de l'emprise voirie (2 voies sur 50 m + terre-plein central + giratoire). Il comprend une aire de jeux pour les tous petits, du mobilier urbain (bancs et tables de pique-nique) et des équipements street workout pour la pratique du sport. Coût des travaux : 312 500 €

+ Pour aller plus loin ●●●

Vidéos (reportages réalisés par Montreuil TV et visualisables sur Youtube)

- *Montreuil : Petits Espaces Publics Autrement*, 6 minutes, mars 2015
- *Budget participatif: Création d'un square intergénérationnel rue de la Dhuy*, 3 minutes 40, octobre 2017

Fiches/ouvrages du Cerema

- *Aménager des rues apaisées - Zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes* (à paraître en 2020)
- *Voiries, espaces publics : solutions économes* – Série de fiches initiée en 2019 présentant un panel de retours d'expériences de solutions économes mises en œuvre par les collectivités.
- *Voirie urbaine : guide d'aménagement*, 2016.
- La nature comme élément du projet d'aménagement urbain. Série de fiches *Nature en ville*, 2015.

✎ Contributeurs ●●●

Rédacteurs

Catia Rennesson, Dan Magnan Cesaretti et Nicolas Furmanek (Cerema).

Remerciements à :

Medy Sejai, responsable de la Direction « Espace public et Mobilité durable » à la ville de Montreuil et l'Agence Scape (www.scape-paysagiste.com) pour leur précieuse collaboration.

Tous les relecteurs du Cerema, ainsi que Marc Courbot (Lille Métropole), Anne-Claire Lamarre et Jean-Paul Truffy (ATTF).

✉ Contacts ●●●

Medy Sejai, Ville de Montreuil - medy.sejai@montreuil.fr - 01 48 70 66 79

Dan Magnan Cesaretti, Cerema Île-de-France - dan.magnan@cerema.fr - 01 48 38 81 32

Maquettage
Service édition
Cerema Territoires et ville

Photo de couverture
Scape

Impression
Jouve-Print
Mayenne

Date de publication
Mai 2020
ISSN : 2552-884x
2020/14

© 2020 - Cerema
La reproduction totale ou partielle du document doit être soumise à l'accord préalable du Cerema.

Commander ou télécharger nos ouvrages sur
www.cerema.fr

La collection « Expériences et pratiques » du Cerema

Cette collection regroupe des exemples de démarches mises en œuvre dans différents domaines. Elles correspondent à des pratiques jugées intéressantes ou à des retours d'expériences innovantes, fructueuses ou non, dont les premiers enseignements pourront être valorisés par les professionnels. Les documents de cette collection sont par essence synthétiques et illustrés par des études de cas.

Aménagement et cohésion des territoires - Ville et stratégies urbaines - Transition énergétique et climat - Environnement et ressources naturelles - Prévention des risques - Bien-être et réduction des nuisances - Mobilité et transport - Infrastructures de transport - Habitat et bâtiment